

Notes sur la synthèse de textes universitaires

par Suzanne-G. Chartrand, didacticienne du français

1. Buts d'une synthèse de textes ou de documents

La synthèse de textes est un genre d'écrit très courant en recherche, en particulier lors de la production d'une note de synthèse sur un thème pour une revue scientifique, d'un essai, d'un mémoire de maîtrise¹ (ou master) ou d'une thèse doctorale. Il s'agit de synthétiser les informations et les points de vue contenus dans un certain nombre de textes qui portent sur **un même sujet** ou **une même question** ou **une même problématique**.

Au cours des études supérieures, une synthèse écrite de textes est nécessaire pour dresser **un état de la question** de recherche, pour bâtir une **problématique**, pour faire le point sur les écrits dans un domaine, ce qu'on appelle souvent une **recension des écrits** ou revue de la littérature scientifique, partie essentielle d'un mémoire ou d'une thèse. Le plus souvent, on rassemble dans un document synthétique un nombre important d'informations et de points de vue sur lesquels on pourra assoir sa propre réflexion, construire sa propre question de recherche, sa problématique, son cadre conceptuel ou son cadre théorique. On ne peut faire fi de cette étape de la recherche. Souvent même dans le cadre d'un mémoire ou d'une thèse, il s'agit d'une étape obligée, le candidat doit montrer (prouver?!) qu'il a lu les principaux textes dans son domaine à propos de sa question de recherche. D'ailleurs, certains mémoires de maîtrise consistent principalement en une synthèse de textes à la suite d'une recension d'écrits sur un thème.

Produire ce genre de texte est très exigeant, car cela demande des qualités d'analyse, de synthèse et d'écriture ayant des caractéristiques particulières : précision, concision, objectivité. C'est encore plus exigeant que produire des résumés, puisqu'il faut, en plus de condenser chaque texte, sélectionner certains aspects de chacun et mettre chaque aspect d'un texte en relation/dialogue/confrontation avec le traitement du même aspect dans les autres textes.

Généralement, la synthèse exclut le point de vue de celui qui la fait. Si l'auteur veut donner son point de vue (discuter ou commenter les propos synthétisés), il le fait généralement à la fin de la synthèse ou à la fin de chaque partie de la synthèse. L'important est de ne pas amalgamer l'exposé des contenus issus des textes servant à la synthèse et son propre point de vue afin que le lecteur sache à qui attribuer les propos. Aussi le vocabulaire choisi pour présenter les contenus des documents doit-il être le plus possible celui des documents traités.

2. Procédure pour produire une synthèse

Plusieurs étapes, quelques fois récursives, sont nécessaires.

1. Se représenter le contexte de la tâche
 - préciser le but du texte;
 - cerner le sujet de la synthèse ou le construire;
 - construire l'image du destinataire;
 - se représenter comme auteur du texte;

¹ Ce texte adopte l'orthographe rectifiée.

- imaginer le contexte de diffusion et de son utilisation;
- choisir le corpus de textes à traiter (ou comprendre le choix imposé).

2. Prendre conscience des difficultés de la tâche

Il s'agit de produire un texte épistémique, c'est-à-dire qui produit des connaissances originales tout en demeurant fidèle aux textes de départ : contradiction ? Tout au moins situation paradoxale, difficile pour un scripteur.

En plus de solliciter les habiletés de lecture, d'analyse, d'interprétation, de synthèse et d'écriture d'un genre particulier, ce genre de texte impose à l'auteur de prendre position quant au choix des aspects à retenir et à leur hiérarchisation. Bien que contraint à une certaine objectivité, l'auteur doit faire des choix, poser des gestes qui engagent sa subjectivité. Autre situation conflictuelle, de tension ...

3. Dégager les principaux aspects traités dans chaque texte et les notions ou concepts-clés du sujet de la synthèse.

Constituer une liste, une fiche, etc. pour chaque texte. Soulignons que la rédaction d'un résumé de chaque texte est non seulement longue, mais pas toujours nécessaire, car on vise moins l'exhaustivité des contenus que la sélection de ce qui se rapporte au thème de la synthèse, cependant elle peut soutenir le texte.

4. Comparer les éléments retenus :

- repérer les convergences thématiques ou de points de vue semblables ou identiques entre les textes à partir de fiches confectionnées;
- faire de même pour les différences (divergences entre les auteurs ou aspects particuliers à traiter);
- relever les aspects particuliers complémentaires.

5. Hiérarchiser les aspects à traiter, faire un plan de texte projeté en pouvant justifier l'importance donnée à chaque élément de l'ensemble et le fait de ne pas en intégrer certains. Cette partie est la plus créative, car plusieurs plans sont possibles.

6. Produire un texte qui rend compte de la façon la plus **exhaustive** (complétude par rapport au thème choisi), **précise** (exactitude), **concise** (réduction) et **objective** (neutralité) possible des éléments contenus dans les textes qui concernent le thème de la synthèse, dans les limites qu'on s'est fixées au départ (par exemple, une synthèse de 3 pages pour quatre textes totalisant 60 pages).

L'auteur de la synthèse peut, en conclusion, présenter un point de vue critique sur les textes, objets de la synthèse.

À consulter : Dominique-Guy Brassart, « Remarques sur un exercice de lecture-écriture : la note de synthèse ou synthèse de documents », *Pratiques*, no 79, sept. 1993.

D.-G. Brassart considère la rédaction d'une synthèse comme un processus de résolution de problème : planifier la solution, mettre en œuvre le plan et revoir les résultats.